



Déménagement sans accord du conjoint

Par **caminoreal**, le **22/03/2011** à **14:50**

Bonjour, je suis divorcé depuis 3 ans. J' ai un fils de 9 ans. Sa mère décide de déménager, sans prévenir, du jour au lendemain à 30 km de chez moi pour raison sentimentale. Mon système de garde a été adapté à mes jours de travail décalés par décision du juge. De fait, j' ai la garde à ma convenance à hauteur d' un minimum de 6 jours par mois. Je l' ai environ 10 à 12 jours par mois en réalité et je paye une pension de 200 euro/mois.

Ma question est:

Peut elle partir sans mon accord et sans même m' avoir consulté et de ce fait remettre en cause notre système de garde et donc m' obliger à ne l' avoir qu' un week end sur deux en gros?

Puis je m' opposer à son départ? Si oui par quel biais?

Merci pour les réponses à venir.

Cordialement

Par **Marion2**, le **22/03/2011** à **15:20**

Non, vous ne pouvez pas vous opposer à son départ.

30km, ce n'est pas très loin.

Faites une requête au JAF pour demander la révision des DVH

Par **caminoreal**, le **22/03/2011** à **15:53**

Merci.

Non ce n' est pas loin mais cela change notre mode de garde puisque je ne peux plus l' amener à l' école.

Mais je vais faire une requête et... à voir

Merci